

la LETTRE



Sophie Tartakowsky, née Lachminovitch 1917-1994

Sophie Lachminovitch naît à Paris dans une famille juive originaire de Kylys (Russie). Ses parents, installés à Paris depuis 1911, sont épiciers.

A la fin de ses études, Sophie Lachminovitch travaille d'abord comme vendeuse, puis à partir de septembre 1930, elle est embauchée en qualité de sténodactylographe aux magasins du Printemps. Elle adhère à la CGT et est qualifiée de « meneuse ». Son activité syndicale lui vaut un licenciement en 1938.

Elle adhère au Parti communiste français, où elle milite activement, ainsi qu'à l'Union des jeunes filles de France et au Secours rouge international.

Le 17 août 1939, elle est arrêtée par la police alors qu'elle vend des journaux communistes interdits. Sophie Lachminovitch s'engage dans la Résistance au sein des organisations communistes. En 1941, elle doit quitter Paris à la suite de plusieurs arrestations dans les réseaux clandestins qu'elle fréquente. Elle rejoint la zone sud et vit d'abord en Dordogne chez son frère Manuel, puis à Lyon. C'est dans cette ville qu'elle rejoint l'UJRE et devient agent de liaison de Charles Lederman. En mars 1944, un rapport de la préfecture de Police relatif à la situation administrative de son père stipule que « les faits



politiques relevés contre elle justifient une mesure de retrait de la nationalité française ».

Elle épouse Roland Tartakowsky en 1946.

ÉDITORIAL

Contre la spirale de la haine

« Je meurs en soldat régulier de l'armée française de la Libération » écrit Missak Manouchian dans sa dernière lettre à Mélinée, le 21 février 1944. « Je m'étais engagé dans l'Armée de la Libération et je meurs quand la victoire éclate » rappelle Spartaco Fontanot. « Je meurs pour la Liberté » : Stanislas Kubacki. Ces résistants de l'Affiche rouge, comme tous leurs camarades, femmes et hommes, qui se sont battus contre le fascisme et le nazisme étaient

mus par un idéal de justice et de liberté, par leur amour de la France. Aujourd'hui le respect des droits et de la dignité des étrangers continue d'être remis en question par un nouveau texte sur l'immigration annoncé pour 2025, moins d'un an après la promulgation de la loi Darmanin. Bruno Retailleau, ministre de l'Intérieur, qui s'inscrit dans une tradition de remise en cause du droit du sol et d'imposition de critères d'assimilation aux étrangers, a plusieurs fois dit son souhait

de réintroduire des dispositions de la loi Darmanin censurées par le Conseil constitutionnel. Nous refusons une politique qui vise à stigmatiser, exclure les étrangers. Nous affirmons que la lutte indispensable contre la radicalisation, le fanatisme et le terrorisme doit s'appuyer sur le respect des droits fondamentaux des personnes et des conventions internationales.

Le Bureau de MRJ-MOI.

*Merci à tous ceux qui ont songé à (ré)adhérer à l'Association ou se (ré)abonner à La Lettre
Merci pour vos dons plus que nécessaires et urgents pour mener à bien toutes nos actions.*

Construction du « récit national »

Cette année a eu lieu, à Paris, au Panthéon, la reconnaissance officielle du rôle joué dans la Résistance par les combattants de la M.O.I. (dont les Juifs d'Europe de l'Est).

Sous l'Occupation, les Juifs engagés dans la section juive de la Main-d'œuvre immigrée (M.O.I.) disposent d'organisations particulièrement solides comme « Solidarité » (créée dans l'illégalité dès septembre 1940). Elle est le maillon principal de la future Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide (UJRE) clandestine, fondée au printemps 1943 (et toujours active).

Des forces militaires, les FTP-M.O.I., sont mises en place par le Parti communiste français et, tout au long de la guerre, les combattants de la M.O.I. mènent des actions décisives dans la Résistance civile et armée.

Les Juifs sont particulièrement déterminés. Ces femmes et ces hommes, communistes ou sympathisants communistes, originaires de Pologne, de Hongrie, de Roumanie..., sont mus, avant tout, par un idéal de justice et de liberté, par leur amour pour la République française mais aussi par leur résolution à lutter contre le nazisme qui les anéantit.

Charles de Gaulle, chef de la France libre en 1940 et incarnation de la Résistance extérieure, prend la direction du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) le 3 juin 1944. Son objectif : créer un « récit (ou roman) national » censé réconcilier tous les Français. Les soldats coloniaux, les étrangers résistants (Italiens, Espagnols...), les combattants juifs de la M.O.I. et les mouvements juifs résistants en général, sont les oubliés du récit.

De Gaulle minore le rôle du gouvernement collaborationniste de Vichy dans la répression de la Résistance intérieure et la persécution des Juifs. Le mythe d'une France résistante, unie et soudée dans l'opposition aux nazis et aux pétainistes est élaboré par le GPRF.

De son côté, le PCF participe au gouvernement pour faire appliquer les mesures sociales du Comité National de la Résistance (CNR).

Les communistes souhaitent « nationaliser » leur propre mémoire et, malgré le rôle de la M.O.I. - désormais reconnu - dans la libération de la France, ils contribuent,



À Montreuil, des militants progressistes manifestent avec un exemplaire de la Naïe Presse (1936). En haut à droite un exemplaire du journal. En bas : des combattants FTP-M.O.I. de Lyon en 1944 et un linotypiste du journal. Photos © montage MRJ/coll.UJRE (DR)

avec le Général de Gaulle, à la construction d'un « récit national ».

Le pays est alors privé d'une composante indissociable de son Histoire récente : les combattantes et combattants juifs de la Main-d'œuvre immigrée.

La mémoire juive résistante est occultée ou engloutie dans le souvenir global de l'extermination.

Cette volontaire amnésie de l'Histoire va, heureusement, s'estomper lors du discours

de Jacques Chirac en 1995 et, plus précisément, lors de la « panthéonisation », en février 2024, de Missak Manouchian (Arménien) et de ses camarades résistants de la M.O.I., majoritairement juifs.

Le « récit national » franco-français n'a plus – officiellement – cours...

Références : Notre musée en ligne museemrjmoi.com Salle 15

La Libération de Paris

« ... Août 1944 ! La Libération ! L'émotion me rend aphone. Le coin de ma rue donnait rue de Rivoli. J'ai vu passer des chars, j'ai vu le Général de Gaulle, j'ai entendu des coups de feu provenant des toits ; j'ai vu des gens heureux, j'ai vu courir des femmes, des hommes et après une accalmie je me suis rendue place de l'Hôtel-de-Ville. La foule était assise par terre et écoutait sonner les cloches... »

Rywka Pelta, *Paroles d'étoiles, Mémoire d'enfants cachés 1939-1945*, Editions Libro

Malgré cette euphorie réelle ou de façade, soulignons que le convoi n° 79, est parti de Compiègne, le 17 août 1944.

Pour contribuer à la libération du territoire, en avril 1944, sur proposition du Parti communiste français et avalisées

par le Conseil National de la Résistance (CNR), des Milices patriotiques (MP) sont créées. Elles visent à devenir des organisations de masse, ouvertes à tous les patriotes. L'objectif est la préparation à l'insurrection nationale.

Cécile Cerf est nommée, en mai 1944, responsable FTP-M.O.I. pour la mise en place de ces Milices patriotiques. L'approvisionnement en armes est un problème majeur.

L'Union de la Jeunesse Juive (UJJ) constitue ses propres milices, les milices patriotiques juives. Un tract de l'UJJ de Paris dont le responsable est Robert Endewelt, appelle au « Grand Combat ». Dans la capitale, le colonel Henri Rol-Tanguy, résistant communiste, prépare et dirige l'insurrection entouré de son état-major. Pendant la « semaine

glorieuse », du 19 au 24 août 1944, les résistants FTP-M.O.I. se battent sur les barricades, attaquent les détachements allemands et participent à la conquête et à la défense des positions stratégiques de la capitale. Le 23 août, l'UJRE lance un nouvel appel aux « Juifs parisiens » pour continuer la lutte. L'engagement des résistants est déterminant dans la libération de Paris.

Le 25 août 1944, les républicains espagnols de la 9^e compagnie sont en tête de la 2^e division blindée (2e DB), commandée par le général Leclerc, qui entre triomphalement dans la ville. Après la libération de Paris, la guerre se poursuit. Les résistants de la M.O.I., toutes nationalités confondues, décident de former un bataillon FFI intégré à l'armée régulière française.

Ils combattront jusqu'à la libération de la France, leur pays ou leur terre d'accueil contre l'occupant nazi et leurs collaborateurs. A ce titre, ils sont partie intégrante de la Résistance nationale.

Références : Notre musée en ligne museemrjmoi.com Salle 14

La guerre entraîne la guerre

Après l'adoption des accords d'Oslo approuvés par la majorité des Israéliens, la mort de Yasser Arafat en 2004 et le retour aux affaires de Netanyahou en 2009 enterrent la possible solution politique à deux États.

Depuis, la radicalité de plus en plus meurtrière du Hamas et de l'ensemble des « proxy » de l'Iran (Hezbollah au sud du Liban, Houthis au Yémen) et l'extrême droitisation des gouvernements israéliens nous éloignent chaque jour d'une possibilité de paix dans cette région du monde.

Le 7 octobre 2023, le Hamas lance une attaque terroriste sans précédent sur Israël. Cet acte barbare blesse plus de 2 000 personnes, cause la mort de plus de 1 200 militaires et civils, dont des femmes, enfants, personnes âgées et prend près de 200 otages, essentiellement des civils, dont des femmes et enfants de diverses nationalités.

Personne mieux que les Israéliens eux-mêmes et que la diaspora juive dans le monde ne peut ressentir l'ampleur du cataclysme qu'a provoqué ce massacre et les incidences matérielles et psychologiques qu'il a occasionnées. La riposte disproportionnée et meurtrière du gouvernement israélien doit être condamnée sans réserve. Elle méprise la vie des otages et s'acharne par des bombardements sur la population palestinienne de Gaza : le bilan est dramatique. On évoque quelque 40 000 morts, essentiellement des civils dont de très nombreux enfants.

Le conflit s'étend maintenant au Liban. Depuis le 8 octobre 2023, le Hezbollah pilonne de façon incessante la partie nord de l'État d'Israël, ce à quoi l'État hébreu répond par un intense bombardement quotidien sur le sud du Liban, au cours duquel le chef suprême de la milice chiite, Hassan Nasrallah, vient

d'être tué et par une intervention militaire terrestre.

La guerre entraîne la guerre. Elle sert les intérêts des deux parties et non des deux peuples.

Du Premier ministre israélien qui espère, via ces conflits, sauver sa tête suite, entre autres, à la décision de la Cour suprême d'invalider une disposition majeure de la réforme judiciaire totalement antidémocratique.

Des groupes terroristes fascistes, financés par des États islamiques, qui tiennent toutes les populations de Gaza et du Liban sous leur diktat, leur rêve absolu étant de rayer Israël de la carte en jetant les Juifs à la mer. Nul ne peut prétendre qu'ils se battent pour le droit des Palestiniens à disposer d'un État démocratique et indépendant.

La communauté internationale, la France en particulier, se doit de réagir de toute urgence, après avoir totalement ignoré la question palestinienne, depuis plus de vingt ans.

L'urgence diplomatique est d'imposer le retrait immédiat de l'armée israélienne de la bande de Gaza et du Liban, et de reconnaître l'État palestinien. La création d'un État palestinien est la seule solution en faveur de la paix dans la région.

Nul ne sait à l'heure où nous publions notre lettre, où et quand va cesser cette folie meurtrière. Chaque jour qui passe amenuise les chances de sauver les otages, de ne plus faire de victimes civiles à Gaza et au Liban et garantir la sécurité d'Israël.

Extrait d'un article paru dans l'Humanité du 8 octobre 2024.

Nota bene

MRJ-MOI est une association mémorielle dont l'objectif est de transmettre l'histoire, trop longtemps occultée, de la Section juive de la MOI, de son engagement contre l'occupant nazi et ses collaborateurs pour la Libération de la France.

Pour la première fois vous pourrez lire dans notre Lettre un article sans rapport direct avec nos objectifs. Pourquoi aujourd'hui sur ce conflit et pas sur d'autres (Soudan, Afghanistan, Iran, Ukraine...). Parce que ce conflit qui dure depuis trop longtemps nous atteint comme citoyens du monde et comme Juifs.

Parce que ce conflit a des répercussions en France. Le regain d'antisémitisme dans notre pays depuis octobre 2023 n'a pas pour seule cause la violence des bombardements sur Gaza. Aucun Juif progressiste vivant en France ne peut être tenu pour responsable de la politique menée par les dirigeants israéliens mais l'horreur en rejailit sur nous.

Nous considérons qu'il est légitime de critiquer la politique menée par ces dirigeants, légitime de réclamer l'arrêt des bombardements aveugles sur Gaza et la création d'un État palestinien, mais nous ne pouvons accepter que certaines manifestations de soutien à la cause du peuple palestinien dégénèrent en propos et actes antisémites.

Être solidaires des peuples israélien et palestinien c'est être dans la lignée de la solidarité internationaliste de nos Résistants juifs au sein des Brigades internationales lors de la guerre d'Espagne.

Le combat dans la justice ne sera pas facile à mener tant les haines sont fortes et aujourd'hui compréhensibles, mais il est le seul valable.

Entretien avec Anne Bassi

auteure de *Dieu le fit*



Anne Bassi

As-tu lu des témoignages d'enfants cachés à la campagne ?

Cela fait plus de dix ans que je m'intéresse à la construction de l'identité des enfants ayant connu des traumatismes. C'est dans ce cadre que j'ai lu des témoignages et parlé avec d'anciens enfants cachés dans diverses régions de France. Certains enfants savaient qu'ils étaient juifs lorsqu'ils étaient cachés. D'autres l'ont appris à l'âge adulte ; j'ai choisi cette réalité pour le roman.

Les travaux réalisés par les chercheurs et les psychologues sur le traumatisme des

Nous y étions

MRJ-MOI était présente à fête de l'Humanité, occasion d'échanges fructueux, et a participé à un débat sur les fusillés de l'Affiche rouge au stand de la Fédération de Seine-Saint-Denis.

LA LETTRE MRJ-MOI

Mémoire des résistants juifs de la M.O.I.

Quatre numéros par an édités

par l'Association MRJ-MOI

Directrice de la publication :

Claudie Bassi-Lederman

Comité de rédaction : Claudie Bassi-Lederman,

Hélène Facy, Liliane Turkel,

Monique Kreps (1940-2022)

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

ISSN 0753-3454

Imprimé par Corep, 89 rue de Tolbiac 75013 Paris

Abonnement annuel : 10 €

MRJ-MOI 14 rue de Paradis 75010 Paris

<http://www.mrj-moi.com> et mrjmoi@mrj-moi.com

enfants cachés, quel que soit leur âge, ont été une grande source d'inspiration. Cela m'a amenée à parler avec les générations suivantes, à approfondir ainsi les relations intergénérationnelles et transgénérationnelles et à m'intéresser aux méandres de la mémoire et à la psychogénéalogie.

A travers l'écriture de *Dieu le fit*, je voulais rendre présent ce qui était caché et explorer les profondeurs d'une histoire familiale restée secrète.

Il y a une part importante de documentation historique.

Pourquoi ?

Dieu le fit est un roman inspiré de faits réels.

J'ai souhaité rappeler certains passages de l'Histoire de France et en particulier les événements qui se sont déroulés à Vénissieux et à Dieulefit tout en donnant un souffle romanesque.

Afin de respecter au mieux la période, je me suis appuyée en particulier sur les travaux réalisés par Bernard Delpal, historien, qui a écrit « À Dieulefit nul n'est étranger ». Je l'ai rencontré à Dieulefit il y a plusieurs années. Les ouvrages passionnants de Valérie Portheret m'ont également permis d'approfondir mes connaissances

sur le sauvetage des enfants raflés à Vénissieux et de mieux comprendre le rôle et l'implication des résistants.

De nombreux témoignages et des documents d'archives émouvants permettent de mieux saisir comment Dieulefit a pu se distinguer de la sorte.

Pourquoi un livre sur les Justes ?

Dieu le fit est un hommage aux Justes et à la Résistance en général. Il s'inscrit dans

un devoir de mémoire, le roman est une invitation à se souvenir des hommes et des femmes animés d'un courage hors du commun au nom de principes d'humanité.

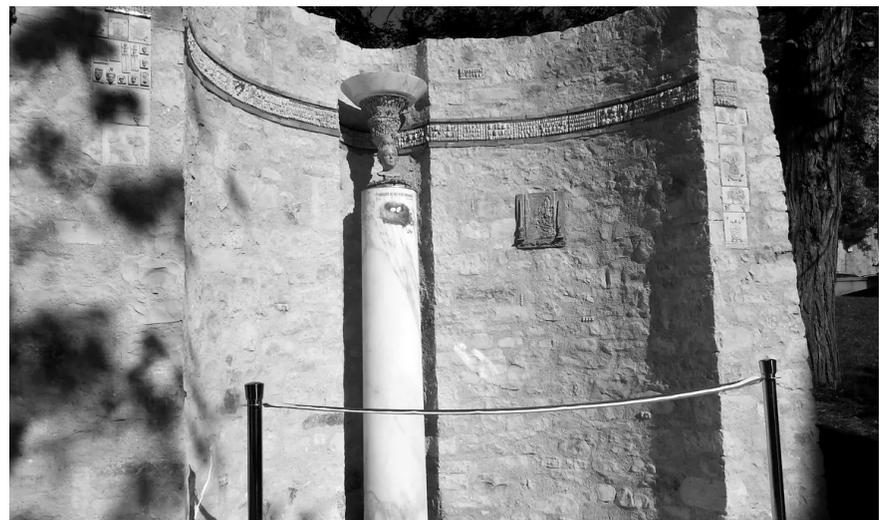
C'est une page de l'Histoire de France qui mérite d'être mieux connue du grand public. J'ai travaillé sur la notion de héros et j'ai voulu mettre l'accent sur les héros du quotidien.

J'ai désiré créer des personnages incarnant la grandeur d'âme des héros de la

Résistance et j'ai souhaité que Christophe devienne avocat pour illustrer sa soif de justice qui relève en partie de son inconscient.

Le triptyque justice – droit – morale est un des grands thèmes du roman.

Anne Bassi, *Dieu le fit*, Marque-Pages/Éditions du Lateur, 2024.



Mémorial de la Résistance à Dieulefit.

*Merci à tous ceux qui ont songé à (ré)adhérer à l'Association ou se (ré)abonner à La Lettre
Merci pour vos dons plus que nécessaires et urgents pour mener à bien toutes nos actions.*